

26 janvier 2010

10.104

Interpellation Thierry Grosjean**Pour un livre de recettes judéo-chrétien**

Le livre de recettes distribué à tous les élèves des cantons romands supprime volontairement dans sa 12^e édition toute référence culinaire au vin. Fondues, croûtes au fromage sont ainsi châtrées, d'autres plats disparaissent simplement tels le coq au vin, le jambon au Madère comme le relève mon ami le Colvert. Le pied de cochon est tout simplement ignoré.

Tirant volontairement un trait sur plus de 2000 ans de culture de la vigne dans nos régions, ce livre réduit le raisin à la seule confection d'une triste gelée.

Il aura fallu:

- attendre 2 mois devant Constantinople en 1453 à Mehmet II pour qu'il puisse faire abreuver ses chevaux dans Sainte-Sophie avant que de la transformer en mosquée;
- une séance du Grand Conseil du 2 décembre 2009 pour qu'une faction du groupe PopVertSol songe à transformer des clochers en minarets;
- un livre de cuisine pour mettre le siège devant la plus ancienne activité économique du canton.

Quelles mesures compte prendre le Conseil d'Etat neuchâtelois pour alerter ses confrères de la Diète, étant entendu que l'autodafé est passé de mode mais qu'il convient de corriger plus qu'une erreur s'agissant ici d'une faute de goût?

Cosignataires: A. Gerber, J.-F. de Montmollin, V. Blétry-de Montmollin, B. Keller, H. Frick, B. Haeny, P. Zürcher, J.-B. Steudler, C. Hostettler, P.-A. Steiner et J.-B. Wälti.